

Impacts des activités logistiques en PACA

Mercredi 24 septembre 2008

Impacts sur l'aménagement et
l'environnement

Ressources, territoires et habitats
Énergie et climat
Prévention des risques
Développement durable
Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir



SOMMAIRE

Pages

• ***Impacts sur les déplacements VL et bassins d'emploi***

• ***Impacts sur l'aménagement***

• ***Impacts sur l'environnement***

• ***Logistique urbaine***

• ***Perspectives de développement***



Impacts sur les déplacements VL

- CLESUD
 - 90% de VP, 7% de VU et 3% en 2Roues (aucun salarié n'a utilisé les TC)
- Chantier TC Canet Mourepiane
 - 62% de VP, 17% TC, 13% à pied, 4% en 2Roues, 4% en VU
- Entreprises logistiques
 - 81% de VP, 7% TC, 7% en VU, 2% en 2Roues

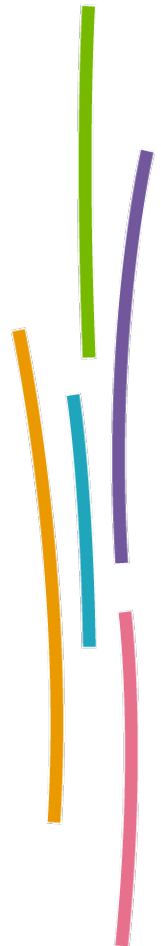


Impacts sur les déplacements VL

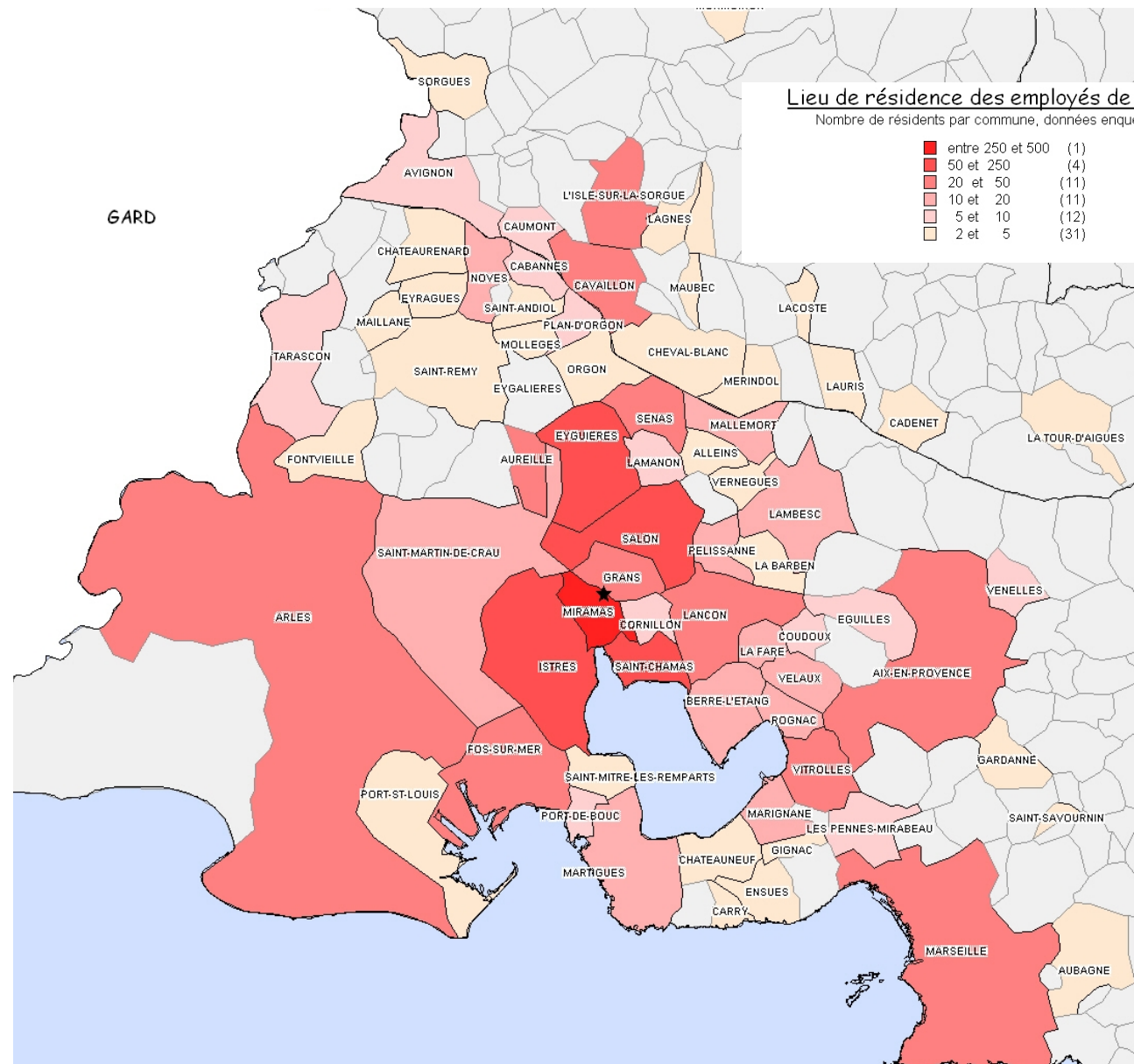
- Lieux de résidence

distances moyenne	domicile travail (Km)
Clesud	16
Chantier TC Canet	7
Entreprises	19

- forte proportion des salariés ont changé de lieu de résidence :
 - 11% pour Clesud,
 - 19% pour le Canet,
 - 17% pour les entreprises



Impacts sur les déplacements VL



Lieu de résidence des employés de CLESUD

Nombre de résidents par commune, données enquêtes 2006

entre 250 et 500	(1)
50 et 250	(4)
20 et 50	(11)
10 et 20	(11)
5 et 10	(12)
2 et 5	(31)

53% des employés habitent à Miramas, Salon et Istres

Impacts sur l'aménagement

- Besoins en liaisons TC
 - Peu utilisés
 - Difficulté de mettre en place une offre adaptée
 - Nécessité que les liaisons TC fonctionnent avant la mise en service du site (impact fort sur la zone d'emploi et les salariés)
 - Initiation de PDE
- Besoins en infrastructures routières
 - Besoins exprimés lors des entretiens : desserte des bassins ouest du PAM
- Besoins en logements et équipements publics
- Accompagnement des zones logistiques

Impacts sur l'environnement

- Au niveau des plates-formes :
 - Constructions réglementées (ICPE, loi sur l'eau, Natura 2000,,,))
 - Prescriptions pour limiter les impacts (gestion des eaux et des déchets)
- Consommation d'espaces naturels
 - Artificialisation et imperméabilisation d'espaces naturels ou agricoles : COS de 0,3



Impacts sur l'environnement

- **Prise de conscience des aménageurs**

- Plates-formes HQE
- Traitement paysagé, Gestion de l'eau, Énergie positive
- Intégration de mesures compensatoires
- Intermodalité

- **Prise de conscience des logisticiens**

- Recherche pour rationaliser les flux et mutualiser des moyens
- Charte PFL et développement durable (AFILOG) pour AO
- Démarches environnementales en interne, support de communication
- Flux routiers (VL et PL) induisent pollution atmosphérique et bruit : L'ASL de Clésud a fait réaliser par le CETE une étude sur la pollution conformément au PPA du 13 basée sur la modélisation des émissions à partir des trafics réels

Logistique en zone urbaine

- La logistique à Marseille : une logistique portuaire et de distribution urbaine
- Peu d'espaces disponibles y compris dans le domaine portuaire
- Quatre sites principaux articulent les flux logistiques :
 - Le MIN : 28 hectares, 1250 emplois.
 - ARNAVANT : messagerie/express et activités de stockage et distribution urbaine,
 - ARENC : projet Sogaris sur 32 400 m² (+ existant).
 - LE CANET : le troisième chantier de transport combiné rail-route français

Logistique en zone urbaine

- Les emplois logistiques à Marseille
 - On estime à Marseille autour de 65 000 emplois et 9 380 entreprises dans des activités « ayant potentiellement un lien avec la logistique ».
 - La filière transport et logistique à proprement parler représente quant à elle : 14 100 emplois, soit 4.5% de l'emploi total dont 9 300 pour le transport et 4 800 pour la logistique

Logistique en zone urbaine

- La logistique urbaine assure plusieurs fonctions
 - Desserte de la ville (1/3 pour Canet, Mourepiane et Arenc)
 - Dynamisation du centre ville
 - Fixation des emplois sur la ville
 - Ressources pour la collectivité : taxe professionnelle
- Le transport de marchandises en ville
 - Pas de véritable organisation du TMV
 - Des solutions à mettre en place
 - Nécessité d'organiser le stationnement des véhicules de livraison
 - Utilisation des PFL urbaines
 - Intérêt du projet SOGARIS